

Opération MICHELIN/FEU VERT cartes énergies du 26/08/2026 au 22/09/2026

1. Offre valable pour les **800 premières inscriptions*** pour tout achat et montage de deux (2) ou quatre (4) pneus MICHELIN (Eté, Hiver ou CrossClimate) de même dimension et de même gamme (Tourisme, 4x4, Camionnette), effectué entre le **26 août et le 22 septembre 2026** exclusivement dans un point de vente Feu Vert ou sur le site internet <https://www.feuvert.fr/>.

Chaque consommateur achetant (1) pneumatique à l'unité ne bénéficiera pas de cette offre.

Pour bénéficier de l'offre, les pneumatiques MICHELIN devront avoir été achetés et montés en une fois et figurer sur la même facture, cette dernière devant être acquittée durant la période de l'offre susmentionnée (du 26 août au 22 septembre 2026).

Opération promotionnelle ouverte uniquement aux points de vente Feu Vert et du site internet <https://www.feuvert.fr/>, tout achat effectué dans une autre enseigne est exclu de l'offre.

* Consultez le nombre **de participations restantes** directement sur le site <https://www.michelin.fr/promotions-michelin/promo-feuvert-septembre-2026>

2. **Offre promotionnelle avec obligation d'achat limitée à deux (2) participations par foyer** (même nom et même adresse pour une personne physique majeure) ou deux (2) participations par personne morale (même raison sociale, même adresse) domiciliée en France Métropolitaine, Corse et Monaco inclus (hors DOM-ROM-COM). Une (1) seule dotation sera offerte pour une (1) même facture correspondant à un (1) véhicule.

Offre non cumulable avec toute autre offre et promotion en cours portant sur les mêmes produits MICHELIN, à l'exception du système lié au Programme de fidélité MICHELIN Better Motion (sous réserve d'acceptation et de respect des modalités du programme).

3. **Bénéficiez d'une carte énergie au choix entre une carte carburant TotalEnergies à valoir dans toutes les stations TotalEnergies, Total Acces, Elan ou un badge de rechargement électrique ChargeMap Pass valable sur plus de 280 000 points de charges compatibles en France et en Europe.**

La carte énergie sera créditée selon les conditions suivantes :

Dimension	2 pneus	4 pneus
16" et -	15 €	30 €
17"	30 €	60 €
18"	40 €	80 €
19" et +	50 €	100 €

4. Après votre achat, pour bénéficier de l'offre, **vous avez jusqu'au 07 octobre 2026** pour participer en respectant les modalités suivantes :

- **Connectez-vous au site** <https://www.michelin.fr/promotions-michelin/promo-feuvert-septembre-2026>
- **Remplissez le formulaire de participation** en indiquant impérativement un e-mail valide de contact. Cet e-mail est indispensable au traitement de l'opération.
- **Scannez ou photographiez et mettez en ligne votre preuve d'achat et de montage de pneumatiques (facture)**. L'achat et le montage doivent avoir été effectués au cours de la période de l'opération sus-indiquée. Votre facture doit être nominative et mentionner l'achat et le montage dans l'enseigne Feu Vert, la date d'achat, le nombre de pneus achetés, leurs dimensions, la gamme et la marque des pneus. La copie de la facture doit être intégrale et lisible. A défaut, la participation sera jugée non-conforme et ne sera pas prise en compte. Pour les achats effectués dans les dates de l'opération, mais avec montage

réalisé après le 22/09/2026, le bon de commande dans les dates de l'opération devra également être joint avec la facture d'achat et de montage des pneumatiques. Le montage devra impérativement être effectué avant la date limite de participation soit le 07/10/2026. A défaut, la participation ne sera pas prise en compte.

- **Vérifiez vos coordonnées et vos justificatifs puis validez votre participation.** Une fois cette dernière validée, vous recevrez un e-mail de confirmation contenant un lien personnalisé vous permettant de suivre l'état d'avancement de votre dossier à tout moment (validation conforme ou refus, traitement en cours, envoi de la dotation en cours etc...). Pensez à conserver cet e-mail. Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées entraînent la non-prise en compte de la demande d'inscription.

5. Dans un délai de 4 à 6 semaines suivant la réception du mail de conformité de votre participation, vous recevrez votre carte énergies par courrier à l'adresse renseignée lors de votre inscription en ligne.

Les cartes carburant TotalEnergie sera valable dans toutes les stations TotalEnergies, Total Access et Elan. Pour trouver une station, rendez-vous sur <https://www.total.fr/mes-deplacements/trouver-station>. Votre carte sera valable pour une période maximale de 1 an (à compter de la date de création et d'activation par la société Total Energies), la date de validité sera indiquée sur le recto de la carte. Elle ne pourra en aucun cas être remboursée, prolongée ou échangée contre toute autre dotation de quelque nature que ce soit. Le consommateur est responsable de l'usage qu'il fera de sa carte prépayée TotalEnergies.

Le badge Chargemap Pass est un badge de paiement permettant la recharge de votre véhicule électrique ou hybride rechargeable sur plus de 280 000 points de charges compatibles en France et en Europe. Le Crédit de Recharge Chargemap Pass pourra être utilisé en une ou plusieurs fois, il est valable sur l'ensemble des réseaux partenaires de Chargemap. Il devra être utilisé intégralement dans les trente-six (36) mois suivant son rattachement effectif sur votre compte à défaut de quoi sa valeur non utilisée sera perdue. Le Crédit de Recharge ne peut en aucun cas donner lieu à une forme de restitution, de conversion, de compensation, de transmission ou de paiement en numéraire. Suite à l'enregistrement effectif du Crédit de Recharge sur votre compte utilisateur, Chargemap se réserve le droit de l'affecter prioritairement au paiement des prochaines recharges en électricité réalisées via le Chargemap Pass concerné.

Michelin et Feu Vert déclinent toute responsabilité pour tous les incidents, dommages, sinistres et/ ou accidents qui pourraient survenir aux consommateurs ou à leurs proches ainsi qu'à tout tiers liés à l'utilisation de leur dotation.

Opération limitée aux 800 premières inscriptions : jusqu'à 100 € offerts en carte énergie pour l'achat de deux (2) ou quatre (4) pneus MICHELIN (Été, Hiver ou CrossClimate) de même dimension et de même gamme (Tourisme, 4x4, Camionnette), sous forme de carte carburant TotalEnergies ou sous forme de badge ChargeMap Pass.

Toutes coordonnées, contenant des informations fausses ou erronées, entraînent la non-prise en compte de la demande d'inscription. Toute inscription devra être effectuée exclusivement via le site <https://www.michelin.fr/promotions-michelin/promo-feuvert-septembre-2026> et tout envoi de votre facture acquittée via les services postaux ne pourra être pris en compte. Les coordonnées indiquées lors de votre inscription doivent être identiques aux coordonnées renseignées sur la facture d'achat des pneumatiques. Toute demande illisible, incomplète, incompréhensible, erronée ou ne respectant pas l'ensemble des conditions énoncées ci-dessus ne pourra pas être satisfaite. Les participants autorisent toutes vérifications concernant leur identité, domicile et preuve d'achat. Pour ce faire, la société de gestion mandatée par Michelin et Feu Vert, se réserve le droit de requérir la communication d'une copie des documents attestant de ces éléments. Toute fausse identité, fausse adresse, fausse preuve d'achat ou toute participation frauduleuse entraînera la nullité de la participation et du bénéfice de l'offre. Les sociétés organisatrices se réservent le droit d'engager des poursuites pour toute participation frauduleuse.

Offre promotionnelle avec obligation d'achat réservée aux personnes physiques majeures ou morales ayant acheté et montés deux (2) ou quatre (4) pneus MICHELIN (Été, Hiver ou CrossClimate) de même dimension et de même gamme (Tourisme, 4x4, Camionnette) exclusivement dans un point de vente Feu Vert ou sur le site internet <https://www.feuvert.fr/>

Offre limitée à deux (2) participations par foyer (même nom et même adresse pour une personne physique majeure) ou deux (2) participations par personne morale (même raison sociale, même adresse). Une (1) seule dotation sera offerte pour une (1) même facture correspondant à un (1) véhicule. Chaque consommateur peut acheter un pneu MICHELIN (Tourisme, 4x4, Camionnette), à l'unité, mais ne bénéficiera pas de l'offre promotionnelle.

Pour les participations non conformes incomplètes, le Participant recevra un e-mail l'informant de la non-conformité avec un lien lui permettant de régulariser sa participation en fournissant les pièces manquantes. Il aura jusqu'au 07/11/2026 pour régulariser sa participation. Passé ce délai aucune régularisation ne sera possible.

Les réclamations concernant une demande de participation envoyées après le 07/12/2026 ne seront plus traitées.

Pour toutes questions relatives à cette offre promotionnelle, vous pouvez nous contacter par téléphone au 09 70 80 88 55 du lundi au vendredi de 9h à 17h (appel non surtaxé depuis un poste fixe) ou via notre formulaire de contact sur <https://www.michelin.fr/promotions-michelin/feu-vert> rubrique « Contactez-nous ».

Michelin en tant que responsable de traitement, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité l'organisation et la gestion d'une opération promotionnelle ce traitement est basé sur le respect d'une obligation contractuelle. Les données traitées sont indispensables à ce traitement et sont utilisées par les services concernés de Michelin et le cas échéant de ses sous-traitants et prestataires dont certains peuvent se trouver en dehors de l'UE, notamment en Inde et aux Etats-Unis. En cas de transfert des données hors UE, des règles assurant la protection et la sécurité des données ont été mises en place. Les données sont conservées pendant une durée de trois (3) ans à compter de la fin de l'animation promotionnelle. Si vous avez consenti à recevoir des communications commerciales de la part de Michelin, les données seront conservées tant que vous n'avez pas retiré votre consentement ou que vous ne vous êtes pas désinscrit. Votre consentement peut être retiré à tout moment. Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/79 du Parlement européen et du conseil du 27 avril 2016, appelé Règlement Général sur la Protection des Données (applicable en France depuis le 25 mai 2018), vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données pour des raisons légitimes, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données dans des cas définis par réglementation applicable. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès. La Direction commerciale de la MFPM, Service Marketing, Bâtiment A7, Place des Carmes, 63000 Clermont-Ferrand, ou contact@tc.michelin.eu, est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits sur le traitement. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL sur son site internet à : www.cnil.fr.

Michelin se réserve le droit d'écourter ou d'annuler l'opération à tout moment, en cas de force majeure ou d'évènements indépendants de sa volonté. En tout état de cause, sa responsabilité ne saurait être engagée et aucune indemnité ne saurait lui être réclamée à ce titre. Les présentes modalités sont soumises au droit français. La participation à l'opération implique l'acceptation pleine et entière des présentes modalités.